



-> TVA à 5,5 % et handisport : la liste des équipements est connue

Actualité législative publié le **04/05/2022**, vu **612 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://www.assistant-juridique.fr)

Courant mars 2022, pour soutenir le développement de la pratique de l'handisport, le gouvernement a annoncé qu'il allait compléter la liste des matériels et équipements spécifiques éligibles au taux réduit de TVA à 5,5 %.

Certains équipements permettant aux personnes en situation de handicap de pratiquer une activité physique, en compétition ou en loisir, vont désormais pouvoir bénéficier du taux réduit de TVA à 5,5 %.

Sont concernés :

- les appareils et équipements de mobilité adaptés (luge, ski, bateau de paravoile, etc.) ;
- les appareils et équipements fixes de pratique sportive adaptée (banc de musculation, home-trainer, etc.) ;
- les matériels de fixation (plaque de lancer, matériel de fixation d'escrime, etc.) ;
- les matériels d'assistance et de pratique sportive adaptés pour les personnes en situation de handicap moteur (flotteurs latéraux d'aviron, rampe de mise à cheval, etc.) ;
- les matériels d'assistance et de pratique sportive adaptés pour les personnes ayant une déficience visuelle (matériel de cécifoot, sonorisation pour guidage, etc.).

Cette mise à jour de la liste des appareils et équipements éligibles au taux réduit de TVA s'appliquera aux opérations (livraison de biens, importations, etc.) pour lesquelles le fait générateur de la taxe intervient à compter du 1er juillet 2022.

Source : [weblex.fr](https://www.weblex.fr)

Pour plus d'infos : [Quels sont les différents taux de TVA ?](#)

Voir aussi notre guide : [Remplir la déclaration de TVA CA12](#)

Articles sur le même sujet :

- [Remplir la déclaration de TVA CA12](#)
- [Dividendes : mode d'emploi](#)
- [Réaliser une assemblée annuelle de SARL](#)

- [Gérer un compte courant d'associé](#)
- [Rémunérer un gérant de SARL](#)
- [Dissoudre une SARL](#)
- [Récupérer une facture impayée](#)
- [Éviter les impayés](#)
- [Guide pratique de la SARL](#)

- [Comment se faire exonérer de TVA ?](#)
- [TVA collectée, TVA déductible et TVA due : quelle différence ?](#)
- [Que signifie « être assujetti à la TVA » ?](#)
- [Quels sont les différents taux de TVA ?](#)
- [Quelle TVA pour les travaux ?](#)
- [Les activités d'enseignement sont-elles soumises à la TVA ?](#)
- [La location d'une place de parking est-elle soumise à la TVA ?](#)
- [Un bail d'habitation est-il soumis à la TVA ?](#)
- [Quelle TVA pour un bail commercial ou professionnel ?](#)
- [Les biens d'occasion sont-ils soumis à la TVA ?](#)
- [La TVA sur les échanges de biens dans l'Union européenne](#)
- [Quand faut-il remplir une déclaration d'échange de biens \(DEB\) ?](#)
- [La TVA sur les prestations de service réalisées dans l'Union européenne](#)
- [Quand faut-il remplir une déclaration européenne de services \(DES\) ?](#)